



**COMITÉS
SYNDICALISTES
RÉVOLUTIONNAIRES**
SYNDICALISTES@GMAIL.COM WWW.SYNDICALISTE.COM

Rapprochement CGT-FSU

Une étape vers la réunification du syndicalisme de classe

DES LIENS INTER-ORGANISATIONS HISTORIQUES

Depuis plusieurs années, il convient de considérer que la Confédération générale du travail (CGT) et la Fédération syndicale unitaire (FSU) sont les chevilles ouvrières de l'unité syndicale, tant nationalement que localement. L'unité d'action est de mise entre les deux organisations, et une démarche sur des revendications et des exigences communes (comme pendant la bataille des retraites en 2023) a vu le jour.

Pourtant ce n'est pas nouveau, il faut rappeler qu'historiquement les liens entre les organisations qui ont précédé la

FSU (notamment dans l'éducation) et la CGT ont été très forts et que si, aujourd'hui, les deux organisations sont séparées cela est davantage dû à des « erreurs historiques » de part et d'autre qu'à des oppositions politico-syndicales.

Au début du xx^e siècle, le syndicalisme enseignant est marqué par la coexistence du syndicalisme révolutionnaire (notamment autour de la revue *L'École émancipée*) et du mouvement amicaliste rendue possible par la loi de 1901 sur les associations. En 1919, la Fédération des membres de l'enseignement laïque (FMEL) se situe dans la minorité révolutionnaire de la CGT, dans laquelle nous



SYNDICALISTES@GMAIL.COM

WWW.SYNDICALISTE.COM

retrouverons Marie Guillot, future secrétaire des Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR). Au même moment, la Fédération nationale des amicales d'instituteurs se transforme en Syndicat national des instituteurs et demande son affiliation à la CGT, alors dirigée par Léon Jouhaux et sa tendance réformiste.

La FEN joue un rôle important en faisant le lien entre la CGT et FO, qui, dans le climat de la guerre froide, n'avaient pas de relations directes...

Lors de la scission de 1921-1922 entre la CGT (socialiste) et la CGTU (communiste), la FMEL rejoint la CGTU et devient la Fédération unitaire de l'enseignement (FUE). Pour comparaison, la FGE (CGT) compte alors 76 000 instituteurs et institutrices et 3 600 enseignant-es du secondaire, alors qu'à la même période la FUE (CGTU) compte moins de 5 000 adhérent-es. En 1935, lors de la réunification CGT-CGTU au sein de la CGT, c'est la FGE et ses syndicats nationaux qui servent de cadre d'accueil.

En 1945, la FGE est reconstituée et deviendra la Fédération de l'Éducation nationale (FEN) l'année suivante. Elle compte alors 130 000 adhérent-es appartenant à 33 syndicats nationaux (15 d'enseignant-es, 10 de technicien·nes, 8 du personnel

administratif) et reste alors affiliée à la CGT.

C'est la scission de la CGT en 1947, et donc la naissance de Force ouvrière (FO), qui verra la FEN s'installer dans l'autonomie corporatiste, par refus de choisir entre les deux confédérations. La FEN entérinera le principe de la représentation proportionnelle sur la base de textes d'orientation, à savoir le fonctionnement en tendances. Au cours des décennies suivantes, la FEN jouera un rôle important dans le mouvement syndical en faisant le lien entre CGT et FO, qui, dans le climat de la guerre froide, n'avaient pas ou peu de relations directes.

Une assimilation rapide conduit à donner une coloration politique homogène aux tendances de la FEN : socialiste pour Unité, indépendance et démocratie ; communiste pour Unité & action ; extrême gauche pour l'École émancipée (avec ses différents courants). Il est notable qu'à des époques où les partis de gauche et d'extrême gauche ne dialoguaient pas, voire s'affrontaient violemment, la FEN faisait cohabiter en son sein toute la palette militante de la gauche et de l'extrême gauche.

Parallèlement, la FEN a établi ou était active dans de nombreux organismes annexes : mutuelles, coopératives, banques (MGEN, MAE, Camif, Casden Banque populaire, etc.), qui brassent alors des sommes considérables. Les militant-es de la FEN sont également actif-ves dans des associations périscolaires, comme la Ligue de l'enseignement, Jeunesse au plein air, etc., et ont soutenu le développement de la

Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Unie, la FEN est un acteur économique et syndical incontournable de toute la seconde moitié du xx^e siècle.

La scission de la FEN se produit en 1992, consommant la rupture entre la tendance majoritaire (socialiste) et la tendance minoritaire (communiste). Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), minoritaires, refusent de se dissoudre dans un syndicat (unique) des enseignant-es. Exclues de la FEN, les minoritaires fondent la FSU en 1993, qui devient majoritaire à l'issue des élections professionnelles de décembre de la même année. La FEN existera, quant à elle, jusqu'en 2000, année où elle se transformera alors en Union nationale des syndicats autonomes (Unsa).

UN PROCESSUS « PAR LE HAUT » ET À LA FINALITÉ FLOUE

En 2023, à Clermont-Ferrand, au terme d'un congrès confédéral tout sauf apaisé, la CGT semblait appuyer sur la pédale de frein concernant le processus de recomposition syndicale. Le rejet de la candidature de Marie Buisson au poste de secrétaire général et la sortie de l'Alliance écologique et sociale, au sein de laquelle la CGT travaillait avec la FSU et Solidaires, étaient autant de marqueurs forts d'un retour en arrière, en comparaison des dernières années du mandat de Philippe Martinez.

Si la question du rapprochement avec la FSU n'avait pas dis-



paru du document d'orientation, l'alinéa concerné a été considérablement amendé et ne ressemblait qu'à un vœu pieu affirmant : « *L'unification du syndicalisme est une dimension identitaire de la CGT qui, dans l'article 5 des statuts confédéraux, indique que la CGT promeut un syndicalisme unifié et se prononce pour l'édification d'une seule organisation de salariés. C'est donc bien une unification que nous visons, respectueuse du fédéralisme, des principes et objectifs visés dans les statuts de la CGT.* »

Pourtant, presque dans la foulée de ce congrès, un groupe

de travail intersyndical CGT-FSU a vu le jour et s'est, depuis, réuni de façon régulière. Composé de membres des deux directions syndicales, ainsi que des secrétaires de syndicats et de fédérations (SNUipp-FSU, SNES-FSU, CGT-Services publics, FERC-CGT, etc.), il a notamment permis d'aborder les questions de démocratie syndicale et de faire connaître les fonctionnements respectifs des deux organisations aux un-es et aux autres. Chaque rencontre a débouché sur un compte rendu et les documents des travaux en cours ont été diffusés en interne des

deux structures syndicales. La démarche ainsi mise en œuvre a pour objectif « *d'irriguer au maximum tous les niveaux des deux appareils, en croisant les dimensions territoriales et professionnelles* ».

Des initiatives dans les champs professionnels et les départements ont déjà eu lieu (notamment en Occitanie) et chaque organisation doit lancer ou poursuivre ces rencontres communes pour traiter les particularités ou réalités locales. Un tract de quatre pages corédigé par la CGT et la FSU a été produit et diffusé aux syndiqué-es pour faire le

point sur le processus de rapprochement en cours.

En avril 2024, c'est l'Union syndicale Solidaires qui a tenu son congrès. Là aussi, le document d'orientation ne tranche pas sur la question de la division syndicale, se bornant à rappeler : « *Solidaires n'a jamais considéré son existence comme une fin en soi. Mais l'éventualité d'une évolution devrait s'appuyer sur un débat profond, à la base, parmi les syndiqué-es.* » Le débat sur les structures restant focalisé sur les difficultés rencontrées par Solidaires pour organiser ses adhérent-es dans les entreprises.

En février 2025, c'était au tour de la FSU de tenir son congrès fédéral, à Rennes. Là encore, les débats sur le processus de rapprochement avec la CGT y ont tenu une part importante. Les orientations validées précisent davantage la vision portée par la FSU sur le travail commun : « *La FSU confirme ses mandats précédents : avancer vers l'unification syndicale en refondant le syndicalisme de luttes et de transformation sociale avec la CGT et Solidaires, sans exclusive des forces qui seraient intéressées, en construisant ensemble des étapes allant dans le sens de la création d'un nouvel outil syndical. Sur ce dernier point, pour la FSU, ce travail engagé avec uniquement la CGT, seule organisation se montrant disponible à ce stade, doit s'ouvrir à Solidaires, une fois mené son propre débat interne sur "l'évolution du syndicalisme", comme à d'autres structures syndicales intéressées par la démarche.* » Nous ne pouvons que saluer la démarche de

la FSU, qui, contrairement au congrès de la CGT, continue de porter la participation de l'Union syndicale Solidaires dans ce processus de rassemblement du syndicalisme de classe.

Comment imaginer sereinement un rapprochement tant que des structures, CGT ou FSU, adopteront un fonctionnement catégoriel, corporatiste ou essentiellement axé autour d'un syndicalisme de services ?

La suite du document d'orientation précise nettement la vision portée par la FSU sur la suite du rapprochement, et il est clair : « *Si la question structurelle et organisationnelle de ce nouvel outil syndical va nécessairement se poser, elle ne pourra déboucher sur une quelconque absorption-fusion avec la CGT.* » Ce point de vue est confirmé par un amendement maintenu par des congressistes pour proposer la fusion entre la CGT et la FSU et qui n'a été voté que par 10 % du congrès.

Dans tous ces documents, un fait est marquant : l'invisibilisation totale des structures de base de notre syndicalisme, à savoir les syndicats et les sections locales ou d'établissements. Comment imaginer un rapprochement efficace si celui-ci ne construit pas à la base ? Et, justement, à la

base, comment faire l'impasse sur le fait que de nombreux et nombreuses camarades ont pu, dans l'Éducation, quitter la FSU pour rejoindre la CGT afin d'y trouver davantage de combativité, de démocratie, de l'interpro ? Ou faire le chemin inverse, de la CGT à la FSU, notamment dans des services publics comme les collectivités territoriales exactement pour les mêmes raisons de démocratie syndicale ou de combativité ? Comment imaginer sereinement un rapprochement tant que des structures, CGT ou FSU, adopteront un fonctionnement catégoriel, corporatiste ou essentiellement axé autour d'un syndicalisme de services ?

Si réunification il y avait, pouvons-nous croire que c'est le fonctionnement « de branche » de la CGT qui serait choisi et non le fonctionnement catégoriel de la FSU, alors que dans l'Éducation la FSU compte près de six fois plus d'adhérent-es que la CGT-Éduc'action ?

Il apparaît donc indispensable que ce soient les syndicalistes sur le terrain, dans les services et les établissements qui s'emparent de la question du rapprochement et de la réunification, afin que celle-ci ne soit surtout pas laissée aux décisions des directions syndicales. Comme lors de la réunification entre la CGT et la CGTU, les syndicats locaux doivent impérativement mener ces réflexions en parallèle des rencontres entre les directions nationales.

Les syndicats et syndicalistes des autres confédérations – Solidaires, FO, Confédération nationale du travail (CNT) – doivent

s'intégrer au processus de réunification. Des discussions informelles entre militant·es doivent servir à impulser, ensuite, des dynamiques locales de débats entre structures. Ce qui permettra également de mettre en relief les carences organisationnelles des un·es et des autres : l'absence d'union locale, les syndicats de métier de la FSU, les syndicats d'entreprise de la CGT (dans le public ou le privé), l'expression démocratique des tendances hors des syndicats et de leurs unions.

LA STRATÉGIE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE DE LA RÉUNIFICATION

Avant tout, il faut rappeler un élément de base de notre stratégie : pour les CSR, la bataille pour la réunification du syndicalisme de classe est un axe d'une stratégie révolutionnaire. D'une façon logique, la réunification syndicale est, bien entendu, une garantie d'efficacité dans la lutte quotidienne contre le patronat et l'État. Mais il ne s'agit pas là d'une orientation révolutionnaire. En effet, cet objectif peut très bien être partagé par des courants syndicalistes de classe sans projet politique révolutionnaire, ou même réformistes. En effet, qui peut refuser un meilleur outil de défense des intérêts immédiats du prolétariat dans une lutte des classes reconnue et assumée ?

La première raison d'une stratégie syndicaliste révolutionnaire pour la réunification syndicale est que le moyen concret de l'action révolutionnaire est la grève générale. Lors de celle-ci, où l'affron-

tement entre le prolétariat, la bourgeoisie et/ou l'État bourgeois a pour objectif la prise du pouvoir, les meilleures conditions possibles seront obtenues si le syndicalisme de classe est uni, et non pas divisé. Ceci, afin de se donner les meilleurs moyens pour détruire l'État bourgeois, de transformer la confédération en nouvel organe de pouvoir du prolétariat et de neutraliser au maximum les bureaucraties réformistes. Il ne faut pas oublier que les travailleurs et les travailleuses doivent être uni·es pour dépasser les corporatismes et les statuts, pour aller plus loin que la seule résolution des crises du capitalisme.

La seconde raison d'une stratégie syndicaliste révolutionnaire de la réunification syndicale consiste à atteindre l'objectif révolutionnaire à proprement parlé : le socialisme. La construction d'une société socialiste ne peut être obtenue qu'avec la gestion des entreprises et des services socialisés (santé, éducation, etc.) par le prolétariat. Or, le seul moyen dont il dispose est son outil de classe : sa confédération syndicale. À la différence des organisations politiques ou philosophiques, qui regroupent leurs membres sur la base d'affinités idéologiques, la confédération syndicale regroupe les sien·nes sur la base de leur place dans le rapport de production économique, ce qui la rend foncièrement plus à même d'organiser la mise en place du socialisme. L'émancipation des travailleuses et des travailleurs par elles et eux-mêmes n'est rien d'autre qu'une incontournable nécessité. Parvenir à établir le socialisme,

c'est-à-dire la disparition du capitalisme, fût-il d'État, suppose une préparation, mais aussi une lutte quotidienne, y compris après la révolution.

Comment le faire avec plusieurs confédérations de classe ? Comment la gestion syndicale des branches industrielles et des services publics sera-t-elle possible si plusieurs fédérations et confédérations interviennent, chacune défendant bec et ongles son appareil (ses syndicats d'industrie, ses unions locales, ses fédérations, etc.) ? Ce sera la désorganisation totale, avec soit le retour en arrière, les capitalistes reprenant la main, soit l'arrivée d'une nouvelle classe sociale dominante pour imposer une coordination indispensable.

De plus, la faiblesse actuelle du syndicalisme de classe nous place de fait dans le rôle de l'encadrement « socialiste » face à de nombreux travailleurs et travailleuses qui ne sont pas préparés à la gestion de la production socialiste. Nos divisions actuelles sont la cause principale de cette faiblesse, et donc du fossé qui se creuse chaque jour entre ce syndicalisme de classe et la masse des travailleurs et des travailleuses.

LA CGT ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Se battre dès aujourd'hui pour la réunification syndicale, en faire un axe incontournable du syndicalisme révolutionnaire, fait donc partie de notre stratégie révolutionnaire et de sa finalité, à savoir la construction d'une société so-

cialiste. Il n'y a, en conséquence, aucun patriotisme d'organisation qui consisterait à dire pour les CSR : « *Hors de la CGT, point de salut !* » La réunification syndicale doit se faire dans une confédération, et les CSR estiment qu'à l'heure actuelle seule la CGT est une confédération. Nous n'avons pas d'autre objectif fondamental. Cette question nous oblige à revenir aux bases mêmes du syndicalisme de classe.

Il est en tout premier point nécessaire d'éclaircir cette notion : pour nous, le syndicalisme de classe n'est pas celui dont se revendiquent un certain nombre de syndicalistes, y compris à la CGT. Pour de nombreux et nombreuses camarades, le syndicalisme de classe est avant tout idéologique et se base sur un programme revendicatif. Selon leur logique, plus tes revendications sont « radicales », plus tu es « révolutionnaire », plus tu es « de classe ». Et tout ce qui touche à l'outil syndical, aux pratiques syndicales, est soit totalement hors sujet, soit au mieux une question secondaire. Il s'agit, en général, de syndicalistes « de classe » avant tout membres de fractions politiques qui considèrent le syndicalisme comme mineur et le parti comme le guide. Il est clair que nous ne pouvons prendre au sérieux ce « syndicalisme de classe » là.

La bourgeoisie et l'État capitaliste n'ont jamais eu et n'auront jamais peur des programmes « plus rouge que moi tu meurs » tant que l'outil efficace pour le gagner n'existe pas. Un programme sans outil, c'est du vent. La bourgeoisie a, contrairement à

ces camarades, une véritable vision matérialiste dans la défense de ses intérêts de classe. Elle n'est pas classe dominante depuis si longtemps pour rien.

Pour schématiser, il y a, trois courants d'idée que l'on peut dire « de classe » dans l'histoire des luttes des travailleurs et des travailleuses.

Le premier est un courant que nous qualifions d'« apolitique » : il reconnaît la lutte des classes, il s'en revendique dans les luttes, mais uniquement pour améliorer la situation quotidienne des travailleurs et travailleuses. Il ne défend pas le projet politique d'une autre société.

Le deuxième est le courant réformiste, dans le plein sens du terme, c'est-à-dire se battant pour une autre société, estimant que l'État bourgeois est un cadre dépassable par réformes successives. Celles-ci peuvent nécessiter parfois des luttes dures.

Le troisième est le courant révolutionnaire. Contrairement au précédent, il ne croit pas au passage pacifique au socialisme : la bourgeoisie fera tout pour conserver son pouvoir. La neutralisation et la destruction de l'appareil d'État bourgeois, et en priorité de son bras répressif (police, armée, milices parallèles, justice...), sont une tâche incontournable. Les CSR se placent dans ce troisième courant.

Mais on ne peut rester sur le seul plan des idées. Le syndicalisme de classe est pour nous un ensemble de pratiques sociales que des travailleurs et travailleuses organisés mettent en œuvre grâce à des outils cohérents et adaptés : leurs organisa-

tions syndicales regroupées dans une confédération. Sans ces outils, il ne peut y avoir de pratiques syndicales de classe cohérentes, car aucune possibilité concrète n'est donnée au développement d'une conscience de classe réelle et stable. C'est là une leçon tirée de plus de deux siècles d'histoire de lutte des classes.

Quels sont ces outils ? Nous en dénombrons trois :

1. Le syndicalisme interprofessionnel, par les unions locales et départementales (la CGT comprend un maillage de 97 unions départementales et de 803 unions locales).

2. Le syndicalisme d'industrie, par les syndicats locaux de branche (et donc tout le contraire des syndicats d'entreprise) et les fédérations d'industrie (la CGT couvre tous les champs professionnels avec ses fédérations, principalement structurées sur une industrie).

3. Les organismes divers agissant en dehors du travail. La CGT porte des associations de culture et de solidarité : l'Institut d'histoire sociale, l'association Information et défense des consommateurs salariés (Indecosa), la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Loisirs, solidarité, retraités, L'Avenir social, etc.

L'ensemble de ces outils doit se regrouper dans une confédération pour avoir une cohérence de classe, pour combattre les localismes et les corporatismes. Cela suppose l'indépendance syndicale vis-à-vis du patronat, des partis, mais aussi vis-à-vis de l'État. Cela suppose aussi la mise en œuvre intransigeante de la



règle du mandatement, seul contre-poison efficace contre la bureaucratie, seule garantie de la démocratie syndicale.

Passons, maintenant, à l'examen de la situation du syndicalisme de classe en France au regard de ces critères. Aucune organisation syndicale ne répond pleinement à ces conditions idéales. Mais, pour les CSR, comme l'ont montré les exemples ci-avant, c'est dans la CGT que l'on a le plus de chance et de potentiel pour les faire vivre tous.

Malgré son extrême bureaucratisation, accélérée après 1945, la CGT a conservé le cadre le plus adapté pour y défendre

notre projet révolutionnaire, en tant que tendance syndicale. C'est un bilan pratique que nous avons tiré. De plus, la CGT, bien que trop faible, reste l'organisation syndicale la plus importante, et elle garde au sein du prolétariat une tradition historique incontournable. C'est cet ensemble de conditions réelles qui nous conduit à défendre la réunification syndicale de classe dans la CGT, pas ailleurs.

Les CSR ne disent pas aux camarades de Solidaires, de la CNT, de la FSU, à certain·es de FO qui se revendiquent du syndicalisme révolutionnaire : « *Sans débat ni bilan, vous devez rejoindre*

la CGT ! » Nous comprenons que le bilan que nous avons tiré puisse ne pas être partagé par ces camarades. D'ailleurs, des adhérent·es des CSR sont membres d'autres organisations que la CGT. C'est le cas lorsque les pratiques locales de la bureaucratie cégétiste empêchent tout développement de notre tendance – il s'agit donc d'un repli tactique. Cependant, cette bureaucratie est aujourd'hui bien moins puissante, du fait de l'explosion du Parti communiste français (PCF), que dans les décennies précédentes. Les possibilités sont donc réelles pour y défendre l'existence pu-

blique d'une tendance syndicaliste révolutionnaire.

Ainsi, la réunification syndicale doit se faire dans une confédération, qu'elle soit la CGT ou sous un nouveau nom.

TENDANCE SR DANS LA CGT ET TENDANCES DANS LA FSU, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Nous l'avons vu précédemment, la FSU fonctionne depuis sa création (et la FEN avant elle) sur le principe des tendances syndicales. La FSU reconnaît, à la différence de la CGT, le droit aux syndiqué·es qui le souhaitent de se rassembler en courant de pensée et de soumettre leur orientation au vote de l'ensemble des syndiqué·es. Un vote d'orientation est donc organisé avant chaque congrès. Pour y participer, il suffit de déposer une liste de noms accompagnée d'un texte d'orientation similaire à une profession de foi électorale. Toutes et tous les syndiqué·es votent alors au suffrage direct. Ce vote détermine la représentativité et la place des courants de pensée dans les instances. Il est assorti, là aussi, d'un système proportionnel dégressif, afin qu'aucun courant de pensée ne puisse détenir plus de 50 % + 1 siège dans une instance ou dans un congrès.

Les CSR se définissent comme une tendance syndicale depuis leur (re)création. Cependant, plusieurs éléments nous différencient de la vision des tendances que porte la FSU. C'est d'ailleurs pourquoi nous pensons qu'un·e militant·e des CSR n'est pas forcément le ou la plus expé-

rimenté·e et le ou la plus apte à exercer un mandat. C'est aux syndiqué·es de son syndicat d'en décider.

Pour nous, les tendances ne doivent pas manœuvrer pour placer leurs membres aux postes de responsabilité, comme ce peut être le cas à la CGT. Elles ne doivent pas non plus ressembler à l'Assemblée nationale, où le pouvoir exécutif est divisé entre différents partis politiques, comme à la FSU. Un syndiqué ne doit pas se présenter à un mandat au nom de sa tendance, mais bien pour se faire le porteur des décisions de l'ensemble du syndicat.

Un syndiqué ne doit pas se présenter à un mandat au nom de sa tendance, mais bien pour se faire le porteur des décisions de l'ensemble du syndicat

Nous ne pouvons, en effet, croire que des camarades mandaté·es à travers une tendance, majoritaire ou minoritaire, informelle ou institutionnalisée, ne puisse privilégier les positions de leur propre tendance plutôt que d'appliquer les orientations décidées par l'ensemble du syndicat, quand celles-ci vont à leur encontre. Les mandats qui sont exécutifs doivent être mis en place par des camarades qui ont été choisi·es pour ces mandats, et non pour leur appartenance à

une tendance. Il ne s'agit pas seulement d'éviter une bureaucratisation, en dépossédant les syndiqué·es de leurs choix décisionnels, mais aussi d'empêcher un décalage entre les analyses approfondies des tendances et le niveau de conscience réel des camarades.

Le syndicalisme révolutionnaire, aujourd'hui minoritaire, continue à vouloir faire entendre sa voix à côté des autres courants syndicaux qui se revendiquent de la lutte des classes. La construction du front unique avec ces camarades ne doit pas se faire sur une base opportuniste, mais, au contraire, en développant le débat fraternel et sororel sur les questions stratégiques propres aux principes de la démocratie ouvrière.

Cette tendance est tout aussi indispensable pour mener le débat stratégique au sein des confédérations, pour avancer des perspectives et défendre le fonctionnement fédéraliste et démocratique de nos organisations de masse. Nous nous revendiquons des principes d'autonomie ouvrière de la Première Internationale : « *L'émancipation des travailleurs et des travailleuses sera l'œuvre des travailleurs et des travailleuses eux et elles-mêmes.* »

Pour les CSR, l'organisation syndicale est un outil de lutte, mais aussi l'embryon de socialisme permettant aux travailleurs et travailleuses de gérer immédiatement et collectivement des espaces socialisés : activités d'entraide, loisirs ouvriers, formations, culture autogérée. Notre but n'est donc pas de prendre la

direction des syndicats par des manœuvres d'appareil ou des « fractions » politiques. Nous défendons nos propositions au grand jour en renforçant la formation, la capacité de débat, l'esprit critique d'un maximum de camarades. Nous voulons contribuer à l'éducation et à l'auto-organisation de notre classe pour défendre nos intérêts communs. Nous sommes forcés de constater qu'aucune confédération n'offre des pratiques démocratiques satisfaisantes, car toutes sont influencées par la culture capitaliste et bourgeoise ambiante et par un processus de bureaucratisation qui s'alimente des défaites et contribue surtout à les créer.

Beaucoup de syndicats de base ont également tendance à se replier sur des logiques corporatistes et égoïstes, en se légitimant au passage avec de beaux discours. La responsabilité des militant·es des CSR est donc de favoriser le respect des statuts fédéralistes et de les faire vivre afin de redonner une dynamique interprofessionnelle et d'industrie aux syndicats de base. Contrairement à de nombreux courants dits « anticapitalistes » ou « révolutionnaires », nous rejetons ce phénomène de repli et combattons le fait que la confédération syndicale de classe sous-traite son projet social aux partis et organisations politiques.

Les CSR prennent donc leur responsabilité en menant la bataille des idées au sein des instances syndicales pour ne pas se satisfaire d'une vision simpliste de dénonciation stérile des bureaucraties en place. Nous avons recréé les CSR pour remédier à

toutes ces faiblesses, relancer la réflexion dans le mouvement syndical et faire vivre un renouveau des pratiques syndicalistes révolutionnaires qui ont fondé la confédération CGT. Cela s'imposait à nous pour être efficaces dans notre activité syndicale quotidienne, car sans outils révolutionnaire, il ne peut y avoir ni perspective révolutionnaire ni militant·e révolutionnaire.

Le socialisme se construit dès aujourd'hui, dans nos organisations de classe, le seul vrai contre-pouvoir prolétarien, le seul outil d'unification et de gestion de la classe

Notre tendance ne se focalise pas sur des spéculations philosophiques, mais sur une intervention structurée :

- Développer des outils de solidarité interprofessionnelle (telles les Bourses du travail de la CGT du début du xx^e siècle) pour resyndiquer les salarié·es du secteur privé et des PME en apportant un soutien aux sections syndicales d'entreprises.

- Réorganiser les syndicats d'entreprises en véritables syndicats d'industrie, selon le modèle historique du syndicalisme de classe.

- Reconstruire la sociabilité ouvrière grâce à des activités d'entraide socialisées.

- Coordonner les syndicalistes révolutionnaires en isolant

la bureaucratie pour rendre démocratiques nos syndicats en redonnant le contrôle aux adhérent·es et aux militant·es.

Le socialisme se construit dès aujourd'hui, dans nos organisations de classe, le seul vrai contre-pouvoir prolétarien, le seul outil d'unification et de gestion de la classe. L'organisation confédérée est l'outil de masse.

En parallèle, les CSR sont indispensables pour élaborer une réflexion stratégique et l'appliquer collectivement sur le terrain pour enrichir l'action des syndiqué·es. Nous invitons donc toutes les militant·es qui veulent inscrire leur action syndicale dans une démarche sincère d'émancipation totale des travailleurs et des travailleuses, une démarche révolutionnaire, à venir nous rejoindre pour construire et renforcer cet outil.

Vous l'aurez compris, au vu des éléments précédemment exposés, les CSR sont favorables à l'unification de la FSU et de la CGT, selon les modalités suivantes :

- Réunification au sein de la CGT, du fait de son caractère confédéral et du symbole historique qu'elle représente pour le prolétariat en France, fusion des syndicats de métier dans des syndicats plus larges.

- Existence de tendances, mais dont l'action se limite à la production de réflexions et de contributions pour enrichir les débats de congrès (donc pas d'attribution de mandats syndicaux en fonction du poids des différentes tendances, ce qui fractionnerait le syndicat).